Médias

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **30 (1993)**

Heft 1118

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La mort d'une garderie, l'échec d'une région

Fin février, une garderie d'enfants a fermé définitivement ses portes à Palézieux, dans la campagne vaudoise. Un fait hélas divers qui illustre les limites de l'action régionale et celles de l'autonomie communale.

(*pi*) La garderie Cendrillon est née il y a une quinzaine d'années, portée dès sa fondation par une petite équipe éducative et par des parents très engagés. Des salaires plus que modestes, une part de travail bénévole et l'organisation de fêtes de soutien ont permis à la structure de se maintenir et de faire la preuve du besoin dans une région qui a enregistré plusieurs années de suite des records de naissances et d'arrivées de nouveaux habitants. Une population largement pendulaire, où pères et mères doivent travailler pour payer la villa nouvellement construite. Ou simplement des parents soucieux d'offrir à leurs enfants une journée de «sociabilisation» par semaine. Cendrillon était en effet connue loin à la ronde pour ses options éducatives et si tous les enfants y venaient régulièrement, très rares, voire inexistants, étaient ceux qui y étaient inscrits cinq jours par semaine.

Le conservatisme campagnard a triomphé

Cette particularité par rapport aux garderies de ville ainsi que des structures communales éclatées sont les causes de la fermeture de la garderie, qui attirait les enfants d'une vingtaine de communes vaudoises et fribourgeoises proches, ne représentant ensemble que quelques milliers d'habitants.

Toutes les tentatives d'obtenir une aide de la part des communes se heurtaient au conservatisme campagnard encore très ancré — à de rares exceptions près, les nouveaux habitants n'ont que peu d'influence sur les autorités — et à la difficulté de réunir une vingtaine de municipalités autour d'un projet commun. Quelques villages étaient d'accord d'apporter un soutien, mais ils ne représentaient pas, ensemble, suffisamment d'habitants pour justifier une garderie. Quant aux autres communes, fortes parfois d'à peine une centaine d'habitants, elles ne voulaient pas payer pour une structure utilisée par une ou deux «nouvelles» familles habitant leur territoire... Toutes les réunions de syndics, tous les appels, les signes de détresse n'ont pas réussi, en quinze ans, à ébranler l'égoïsme communal. Les communes les plus importantes se retrouvent comme Lausanne par rapport à sa périphérie: elles doivent financer seules des infrastructures utilisées par toute la région.

La région pour gérer les subventions

Le district d'Oron (23 communes pour 8500 habitants) où est situé Palézieux a pourtant su faire œuvre de pionnier en formant la première «région LDER», sigle de la Loi sur le développement économique régional, en vigueur depuis 1985. Des commissions ont travaillé, une structure permanente a été mise en place et des projets ont été réalisés, si ce n'est en commun, du moins après avoir été discutés dans une structure véritablement régionale. Mais cette structure n'a été d'aucun secours pour Cendrillon et a montré ses limites: elle a été constituée parce qu'elle était nécessaire pour obtenir des prêts et des subsides cantonaux, mais elle n'a pas été capable de créer un véritable esprit régional autour de projets où aucune participation financière cantonale n'était à espérer, ni pour soutenir ce qui existait, comme cette garderie d'enfants. Les prêts LDER ont d'ailleurs davantage servi à financer des réalisations obligatoires — épuration, bâtiments scolaires — qu'à susciter de véritables projets régionaux.

Les communes, incapables — et n'ayant dans l'arrière-pays souvent pas les moyens — de gérer les problèmes nouveaux qui se présentent à elles, en sont trop souvent condamnées à s'essouffler avec les coûts scolaires, à entretenir leurs réseaux de routes, d'eaux et d'égouts. Cette situation milite en faveur d'un redimensionnement des structures communales ou de véritables regroupements régionaux. L'Etat ne s'y est jamais véritablement engagé, les structures actuelles étant idéales pour faire de la régionalisation jacobine, où communes et régions n'ont que le pouvoir d'exécuter ce qui est décidé et organisé à Lausanne.

Une redéfinition des pouvoirs de la région est également nécessaire: rien ne permet d'imposer à une commune récalcitrante de financer une infrastructure voulue par la majorité. Sauf bien sûr dans les domaines jugés suffisamment importants pour qu'ils soient gérés au niveau cantonal: les communes paient pour les services médico-sociaux en fonction du nombre de leurs habitants mais n'ont aucun pouvoir concret sur son organisation.

Pas de changement en vue

Rien ne permet de penser que ces problèmes seront résolus ces prochaines années: l'argent manque et même si l'Etat se donnait les moyens légaux d'imposer une garderie comme il impose aux communes de financer les centres de formation pour la protection civile, il n'aurait pas les moyens financiers de sa politique.

Pour l'instant, le canton se contente essentiellement de contrôler les locaux, de vérifier le nombre et la compétence du personnel, en l'absence de toute politique d'ensemble visant à offrir aux parents et aux enfants un véritable choix de lieux d'accueil. Et en l'absence de toute réflexion sur les conséquences à long terme de ce manque pour les enfants. ■

MÉDIAS

Le *Tages Anzeiger* fête cette année son centième anniversaire. Autre centenaire: *La Tribune de Lausanne* (aujourd'hui *Le Matin*) qui parut pour la première fois le 2 octobre 1893, après avoir fusionné avec *L'Estafette*, publiée depuis 1862.

Alternative, mensuel anti-conformiste uranais fête ses vingt ans d'existence avec un numéro qui rappelle les principales campagnes menées dans le canton, avec quelques succès. (*Alternative*, Urner Monatszeitung, Postfach, 6460 Altdorf.)

L'*Hebdo* annonce que le *Nouveau Quotidien* a enregistré 10,7 millions de pertes l'année passée. Le titre devrait commencer à faire des bénéfices dans deux ans.